



**CREDIT AGRICOLE
NORD MIDI-PYRENEES**

**PAIEMENT EN REINVESTISSEMENT PAR DEFAUT
PAIEMENT DES INTERETS PARTS SOCIALES
POUR INFORMATION**

Votre agence

Rigueac

8 Avenue Fernand Picot

48180 Rigueac

Tel : 05 88 50 04 87

Fax : 05 88 50 78 71

00000000000000000000

00000000000000000000

Votre Conseiller

Juliette Monnelgas

Tel : 05 88 50 22 44

Vos contacts

Internet :

www.credit-agricole.fr/na-nmp

Réserve : 058 508 18 18

(numéro non surtaxé)

Email : contact@na-nmp.fr

Votre Aggr : Ma Banque

SAC DE SCAUMELS
LIGU DIT SCAUMELS
46100 YIAZAC

Le 07 Avril 2025

VOS INTERETS DE PARTS SOCIALES

Chère Sociétaire, Cher Sociétaire,

L'Assemblée Générale ordinaire de votre caisse locale statuant sur l'affectation des résultats 2024 a décidé de distribuer un intérêt aux parts sociales de 1,30 %.

Vos parts sociales vous permettent donc de percevoir les intérêts suivants :

OST N°	Code valeur	Nb parts	Désignation de la valeur	Nominal	Montant intérêts*
871824	000007898510	1 205	PS FIDEAC	1,30	48,24

Le montant des intérêts, fiscalité déduite*, sera crédité sur votre compte courant, puis réinvesti en 32 nouvelles parts sociales.

Les parts ne pouvant être fractionnées, le montant que vous recevrez en parts sociales sera légèrement inférieur au montant des intérêts dus.

Ces nouvelles parts sociales auront les mêmes caractéristiques et les mêmes droits que les parts sociales antérieures. Leur détention sera effective au 28.05.2025, date de départ du calcul de leurs intérêts.

Néanmoins, conformément à la résolution adoptée, vous pouvez demander le paiement de la totalité de vos intérêts sur votre compte. Vous renoncez alors à l'attribution de nouvelles parts.

Dans ce cas, il vous suffit de nous l'indiquer avant le 28.05.2025 en privilégiant votre espace Crédit Agricole En Ligne, votre application Ma Banque ou le téléphone au 058 508 18 18 (coût d'un appel local).

Vous pouvez, à défaut, nous retourner le coupon ci-joint dûment signé.

Bien à vous,

MARINA VERMANDE
Le directeur d'agence